

Conseil d'administration Lundi 25 avril 2016 / La Penne Résumé des conclusions

Le Conseil d'administration s'est réuni à La Penne, chez Ivan Martouzet, le lundi 25 avril 2016, à partir de 14h00.

Etaient présents :

- Membres du Conseil d'administration : René Perier, Nicole Trevet, Catherine Jacquin, Geneviève Campodonico, Françoise Simon, Ivan Martouzet ;
- Autres participants : Alfredo Jakubowski, Alejandro Barrera de Paz, Coralie Culo, Renaud Dumas ;
- Excusés : Pierre Fabre, Marie-José Caccialupi-Richier, Laurent Parzy ;

L'invitation à cette réunion de travail du Conseil d'administration comprenait l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1) Rencontre avec Robert Ravaioli
- 2) Préparation de la prochaine Assemblée générale

1. Rencontre avec Robert Ravaioli

Robert Ravaioli, accompagnateur montagne et ancien salarié du Conseil départemental 06, a présenté un projet consistant en la création d'un jeu de fiches proposant un réseau de boucles de randonnées pédestres (familiales, sportives, courtes, longues, etc.) pour chaque commune des Alpes-Maritimes. Il a pour l'instant proposé ce projet au financement « Espaces Valléens » du Pays Vallées d'Azur Mercantour et a souhaité le présenter aux communes du Parc.

Ce réseau de plusieurs boucles autour de chaque commune s'appuie sur le réseau de sentiers existants. Concrètement, ces fiches prendraient la forme de triptyques, simples et homogènes (même canevas) sur l'ensemble des communes, imprimables et modifiables facilement.

Il a présenté son travail au groupe de travail itinérance du CdD en donnant l'exemple de La Penne. Ce projet a ensuite été présenté aux agents du Syndicat mixte par l'intermédiaire du CdD : leur positionnement a été d'attendre les résultats du schéma de l'itinérance pour favoriser une action plutôt qu'une autre.

Il avait été convenu d'accompagner Robert Ravaioli auprès d'une ou deux communes pour tester les réactions des élus. Au cours de la rencontre avec la mairie de La Penne, R. Ravaioli a annoncé qu'il faisait payer sa prestation à hauteur de 200 euros par fiche (au départ, seule l'impression restait à la charge des communes).

Les suites à donner à ce projet et l'accompagnement du CdD sont donc discutés.

Après avoir convenu de l'importance de ce type de projet pour le territoire s'il est partagé par tous les acteurs du PNR, il est proposé de présenter de ce projet lors du prochain groupe de travail « itinérance » du Parc naturel régional, dédié au Schéma de l'itinérance, permettant ainsi de le soumettre à un maximum de partenaires.

Il est rappelé l'élaboration d'un schéma de l'itinérance par le Syndicat mixte du PNR. Il est noté l'indispensable association du CdD et sa participation à ce schéma. Le risque important de déléguer une nouvelle fois ce type de schéma à un bureau d'études est soulevé.

2. Préparation de l'Assemblée générale

➤ **Statuts**

La création de la catégorie « sympathisants du Conseil de développement » est souhaitée, pour bien distinguer les membres actifs de l'association des membres qui la soutiennent simplement et ne s'investissent pas dans les groupes de travail.

Les intérêts sont multiples : faire en sorte que les membres actifs le soient vraiment, que le nombre de membres de l'association augmente, que les anciens membres suivent toujours l'actualité de l'association, etc.

L'inscription dans les statuts de l'association est importante pour préciser le droit de vote de ces membres sympathisants.

➤ **Règlement intérieur :**

Un travail collectif pour reformuler, supprimer ou ajouter des éléments au projet de règlement intérieur est réalisé par les membres du Conseil d'administration.

Il est rappelé que ce règlement intérieur, outre son importance pour clarifier le fonctionnement interne de l'association, permettra de constituer un Vadémécum de l'association.

➤ **Budget**

René Perier, trésorier de l'association, rappelle le travail réalisé cette année : saisie comptable avec l'aide du logiciel CitizenPlace, saisie analytique dans le tableau Excel®, par subvention et type de dépenses, attribution de numéro pour toutes les pièces comptables.

Conformément à la décision de la précédente Assemblée générale, un expert-comptable a certifié les comptes pour cette année.

Un point est fait sur l'état des comptes de l'association, son compte de résultat et son bilan pour l'année 2015. 5200 euros de solde de la subvention régionale sont en attente.

Le changement de gouvernance régionale va avoir un impact sur le budget de l'association à différents niveaux :

- le règlement financier de la Région a été modifié et il est donc nécessaire de se mettre en conformité avec celui-ci pour la demande de subvention 2016.
- le positionnement politique de la Région sur les démarches participatives et plus particulièrement sur les Conseils de développement n'est pas encore fixé.
- le vote de la région (généralement en février) a été repoussé fin juin : le premier versement d'une subvention ne serait reçu qu'en septembre, induisant inévitablement un raccourcissement de la période possible pour les dépenses liées à cette subvention.

En 2016, il sera donc difficile de s'engager financièrement au-delà du montant du fond de trésorerie de l'association (6500 euros).

La Penne, le 25 avril 2016